l'art peut opérer. Lafon, qui, dans cette scène, remplissait le rôle de Pirithoüs, en fut un jour si frappé, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah! mon amie, c'est sublime! » Le public fit entendre aussitôt les applaudissements les plus frénétiques. Un critique a affirmé d'ailleurs que, dans ce rôle, elle dépassait Mlle Clairon, qui cependant y a trouvé ses plus beaux succès. On a souvent parlé de l'espèce de hoquet qui accompagnait sa diction, surtout dans les tirades de quelque longueur. « Si je voulais le combattre, disait-elle à ceux qui le lui reprochaient, le sang m'étoufferait; car, dans mes émotions de la scène, il me remonte à la gorge et ne me laisse pour m'en soulager que le moyen dont le reproche m'est d'autant plus pénible qu'il m'est impossible de l'éviter. » Outre les rôles du répertoire classique que nous avons cités, on doit à Mlle Duchesnois diverses créations dans des ouvrages qui malheureusement n'étaient pas tous dignes de son talent. Nous citerons, entre autres : Hécube, dans *Polyxène;* Andromaque, dans *Hector; Jeanne d'Arc;* Archédamie, dans *Léonidas*, et surtout *Marie Stuart*, qui eût suffi à établir une réputation artistique.

DUCHESSE s. f. (du-chè-se — fém. de *duc*). Femme d'un duc; femme qui possède un duché ou un titre équivalent à celui de duc : *Madame la* DUCHESSE. *La* DUCHESSE *douairière. Une* DUCHESSE *n'a jamais que trente ans pour un bourgeois.* (H. Beyle.) *On regarde comme une conquête de la civilisation que la villageoise puisse se parer des objets que les* DUCHESSES *seules portaient autrefois.* (Renan.)

... Je voudrais du moins qu'une *duchesse* en France
Sût valser aussi bien qu'un bouvier allemand.
A. DE MUSSET.

Les *duchesses*, morbleu! c'est mon goût dominant!
Je l'ai peu satisfait jusques à maintenant.
V. HUGO.

— Fam. Femme qui prend de grands airs, qui affecte des manières au-dessus de son état, de sa condition ou de sa fortune : *Voyez donc, la* DUCHESSE! *Elle fait la* DUCHESSE. *Son mari, qui n'était pas si bien né qu'elle, crut qu'elle faisait la* DUCHESSE. (V. Jacquemin.)

— *Grande-duchesse*, Titre que porte la femme d'un grand-duc ou la souveraine d'un grand-duché : *La* GRANDE-DUCHESSE *de Russie. La* GRANDE-DUCHESSE *de Bade.*

— Diplom. *Lettres à la duchesse*, Ecriture dans laquelle les pleins sont remplacés par des déliés et réciproquement.

— Chorégr. Ancienne sorte de danse : *La* DUCHESSE *était une courante figurée qui n'est plus en usage.* (Rameau.)

— Modes. Nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur le haut du front.

— Econ. domest. Sorte de lit de repos, de chaise longue qui a un dossier : *Ecoutez-moi, dit le chevalier en s'étalant dans une grande bergère qui se nommait jadis une* DUCHESSE. (Balz.)

— Arboric. *Duchesse-d'Angoulême* ou simplement *duchesse*, Variété de poire d'automne. ‖ *Duchesse-de-Berry*, Variété de poire d'été.

— **Encycl.** La *duchesse* ne doit pas être absolument considérée comme la femme d'un duc, dont elle partage le rang, les honneurs et les priviléges. Sous l'ancienne monarchie, il n'était pas nécessaire qu'une fille noble épousât un duc pour devenir *duchesse*, puisque la possession d'un duché femelle, c'est-à-dire pouvant être possédé et transmis par les femmes, lui donnait ce titre. On vit même, sous la Restauration, la veuve du marquis de Tourzel recevoir en 1816 le titre de *duchesse* avec réversibilité et hérédité à son fils.

Suivant toutes les coutumes féodales de l'Europe, le mari d'une *duchesse* se trouvait, en qualité de mari, investi lui-même du fief de sa femme et en devait prêter foi et hommage. Voici ce que disait, le 5 septembre 1576, devant le parlement assemblé pour juger un procès de préséance entre le duc d'Aumale, pair de France de son chef, et le duc de Nevers, duc et pair du chef de sa femme, l'avocat de ce dernier, qui eut gain de cause : « Quand une femme *duchesse* de par soi se marie, elle transfère non-seulement la possession de ses biens, mais sa propre personne en la puissance de son mari, qui a sur elle et sur ses biens un si grand droit par la coutume de France, qu'elle ne peut contracter ni ester en jugement sans son autorité... Le mari est tellement le chef, que la principale dignité de la femme est toute transférée et réside entièrement au mari comme au chef, tellement que la femme *duchesse*, et qui possédoit cette dignité de par elle et de par soi après le mariage, ne l'a plus que par forme de communication du chef au membre. Autrement, il seroit superflu de créer des duchés tant pour les mâles que pour les femelles, ou bien il faudroit induire aux dames *duchesses* un perpétuel célibat, d'autant que les femmes suivent le rang de leurs maris, et si le mari d'une *duchesse* marchoit le dernier, la femme tiendroit le même ordre, tellement que le mariage lui feroit perdre le rang et la dignité dont elle est néanmoins capable par l'érection. » Il y a plus, une *duchesse*, en épousant un roturier, l'anoblissait par son mariage, qui le mettait en possession légitime du fief de dignité de sa femme. Une *duchesse* peut obtenir la grandesse d'Espagne; mais la législation de 1711 limite la transmission de cette qualité par les *duchesses* et leur permet de ne la recueillir qu'une fois et de ne la porter à leur mari qu'autant que celui-ci a été agréé par le souverain. Le titre de duc de Brancas ayant été contesté au mari de Yolande de Brancas, grande d'Espagne de première classe au titre de *duchesse* de Brancas, le tribunal de la Seine, par un jugement du 19 février 1858, avait maintenu le mari en possession de son titre, en reconnaissant que, suivant la législation espagnole, la qualification de duc attachée à la grandesse d'Espagne étant transmissible aux filles, Yolande de Brancas était investie du droit de se dire et qualifier *duchesse* de Brancas par le seul fait du décès de son père, et que, par le seul fait de son mariage, elle avait associé son mari à tous ses titres et à ses distinctions. Mais un arrêt de la cour impériale est venu infirmer cette décision, se fondant sur ce que la législation espagnole ne pouvait être invoquée pour la transmission française et que nul titre étranger ne pouvait être transmis sans l'agrément du souverain.

L'*Annuaire de la noblesse* de 1860, en énumérant à titre de renseignements les titulaires de la grandesse d'Espagne, mentionnait Marie de Crillon, *duchesse* de Mahon, et Elise d'Héricy, *duchesse* de Lamotte-Houdancourt.

Il était d'usage, avant la Révolution de 1789, que les *duchesses* fussent présentées au roi : c'était une cérémonie d'apparat et d'étiquette. Après avoir attendu les ordres du roi dans une pièce voisine, la *duchesse* était introduite dans le grand cabinet par deux dames de la cour, qui lui servaient de patronnesses; le roi lui adressait la parole et l'embrassait sur les deux joues. Elle se rendait ensuite chez la reine, et, s'inclinant profondément devant elle, elle portait à ses lèvres le bas de la robe royale, puis elle se relevait et s'asseyait quelques minutes devant la reine, ce qui lui constituait pour l'avenir le droit de tabouret, et elle se retirait ensuite à reculons, en ayant soin de ne pas s'entortiller les pieds dans son manteau dont la queue traînait de six à huit aunes. Les *duchesses* portent au-dessus de leurs armoiries une couronne de feuilles d'ache.

— Arboric. Sous la Restauration, un arboriculteur angevin fit l'observation qu'une certaine poire à cidre, parvenue à complète maturité, devenait excellente. Il s'empressa de réhabiliter ce fruit, jusque-là consacré à la fabrication d'une boisson de qualité secondaire. Les soins qu'il prit pour le multiplier et le faire admettre dans les jardins, où il tint bientôt un rang distingué, firent du bruit; on se mit de toutes parts à exalter le goût du fruit. La poire dite *duchesse-d'Angoulême* ou plus simplement *poire duchesse* ne mérite pas tous les éloges qu'on en a faits et qui étaient dictés par la flatterie ou par la mode; c'est en général un fruit un peu grossier, quoique fondant, et assez savoureux; l'eau en est abondante, mais peu sucrée et peu parfumée, sans finesse; la chair en est blanche et grenue. Le fruit est gros et quelquefois même très-gros, isolé, pyramidal, ventru à la base, tronqué aux extrémités et souvent bosselé. La robe est d'un vert pâle qui passe au jaune dans la maturité; elle est tiquetée de petits points roux, tavelée par places de plaques de même couleur, quelquefois teintée de rose. Cette poire, qui jouit d'une très-grande réputation, le doit, non à son origine, mais à la délicatesse de sa chair en certains pays; tous les climats ne lui conviennent pourtant pas également; elle demande un sol très-riche, un terrain plat ou une belle exposition au midi. L'arbre, qui est vigoureux et très-fertile, se fatigue sur cognassier; c'est un arbre à tige droite, d'une écorce brune qui se fendille et se couvre de lichens. Les feuilles en sont d'un beau vert, un peu luisantes en dessus, vert jaunâtre en dessous, tantôt ovales, tantôt rétrécies, dentées peu profondément. Le bouton à fruits, petit et un peu velu, donne naissance à une dizaine de fleurs ouvertes en soucoupe, d'un beau blanc, à étamines d'abord courbées en dedans; les anthères sont grosses et légèrement violacées; les cinq styles sont grêles, verdâtres et glabres, ainsi que le fond du calice. Il existe une sous-variété à bois et à fruits panachés.

Duchesse de Châteauroux (LA), nouvelle historique publiée en 1834 par Mme Sophie Gay. Le satirique M. de Meilhan peint ainsi Mme de Châteauroux dans sa *Galerie de portraits :* « Elle était belle et de la plus intéressante figure; elle avait de l'élévation dans l'âme, et, supérieure à tout vil intérêt, son ambition était du genre le plus noble. Aimant passionnément la personne du roi, elle s'occupait constamment de sa gloire, et, comme une autre Agnès Sorel, lui inspira le désir de se mettre à la tête de ses troupes. » C'est le règne si brillant et si court de cette femme, surnommée par ses ennemis mêmes la *seconde Agnès Sorel*, qui a paru à l'auteur d'un assez grand intérêt pour être offert au public dans toute sa simplicité historique. Après en avoir recueilli les principaux traits dans les gazettes et les chroniques de l'époque, Mme Sophie Gay a puisé des détails précieux dans les mémoires, dans les correspondances particulières, et s'est appliquée à les reproduire fidèlement, en se contentant d'y joindre le dialogue qu'elle a supposé être le plus vraisemblable, en raison des événements ou des caractères connus des personnages. Aussi l'ouvrage frappe-t-il par un cachet de vérité que l'imagination d'un romancier ne saurait imiter. Mme de Châteauroux devint la maîtresse de Louis XV; mais cet exemple d'une faiblesse ennoblie par tant de sentiments élevés, d'un amour passionné appliqué à la gloire de celui qui l'inspirait, aux grands intérêts de la patrie, forme un heureux contraste avec la peinture des amours criminelles qui sont le sujet de la plupart des romans modernes. Il offre, en outre, une opposition bien tranchée avec les mœurs relâchées et hypocrites de cette cour corrompue et dévote qui succéda aux bruyantes orgies de la régence. L'auteur a su tirer un heureux parti de cette différence de mœurs, et son roman est rempli d'intérêt. Les événements en sont simples, vrais et bien ménagés; le jeu des passions y est infiniment bien observé, et la chute de Mme de Châteauroux n'a lieu que lorsque la femme la plus vertueuse n'aurait guère pu agir autrement. Tout est présenté avec grâce et bon goût. On doit surtout admirer la naïveté et la chasteté avec lesquelles Mme Sophie Gay a traité les points scabreux.

Duchesse de Guise (LA), opéra en trois actes, paroles de M. de La Bouillerie, musique de M. de Flotow, représenté sur le théâtre de la Renaissance au mois d'avril 1840.

Cette pièce a été imitée de *Henri III et sa cour*, drame d'Alexandre Dumas. La représentation unique de cet ouvrage a eu lieu au profit des Polonais indigents, sous le patronage de la princesse Czartoryska, et sous la direction dramatique de M. le comte de Castellane. Les noms les plus aristocratiques ont figuré parmi le personnel de cette représentation, qui a laissé dans le monde élégant de durables souvenirs. Quelques amateurs et une artiste débutante de premier ordre ont chanté les rôles principaux. Saint-Mégrin, l'amant de la duchesse de Guise, était représenté par M. Lac; le duc, par M. Panel; le magicien Ruggieri, par M. Laurence, et la duchesse de Guise, par Mme de Lagrange, qui depuis a parcouru si brillamment la carrière théâtrale. On a remarqué le chœur d'introduction, chanté par de jeunes seigneurs, une romance de ténor en *si* bémol majeur et un trio assez dramatique.

Duchesse de Langeais, roman par H. de Balzac. V. SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

DUCHI (César), en latin **Duchus** ou **De Ducibus**, poëte latin, né à Brescia au XVIe siècle. Il était avocat dans sa ville natale. Il a laissé un certain nombre de pièces de vers en latin, écrites avec élégance et publiées dans divers recueils, entre autres dans les *Carmina præstantiorum poematorum*, de Taygeti (Brescia, 1565); dans les *Deliciæ poetum Italorum*, de Gruter, etc. — DUCHI (Grégoire), poëte latin, né à Brescia au XVIe siècle, a composé un poëme sur le jeu d'échecs, intitulé la *Scacchéide* (Vicence, 1586, in-4o).

DUCHI ou **DUCCI** (Laurent), en latin **Duccius**, littérateur italien, né à Pistoie au XVIe siècle. Il a composé plusieurs ouvrages, entre autres : *De elocutione* (Ferrare, 1600); *Ars historica* (Ferrare, 1604), etc.

DUCHINSKI (F.-H.), historien polonais, né en 1817. Il a commencé à se faire connaître par un ouvrage intitulé : *Eléments de l'histoire de la Pologne.* Puis il a publié, en polonais et en italien, un ouvrage dans lequel il s'est attaché à combattre la prétention de la Russie à revendiquer une origine slave. L'amour de sa patrie a poussé Duchinski à entreprendre de nombreux voyages à travers l'Europe, dans le but de faire connaître, de vulgariser, partout où il portait ses pas, l'histoire héroïque de la malheureuse Pologne et d'appeler l'attention des peuples sur l'attitude menaçante de la Russie. A Bologne, à Pesaro et dans d'autres villes de l'Italie, il fit lithographier ses leçons d'histoire, qu'il a répandues partout, et devint secrétaire de la Société italo-slave, dont le président était M. Depretis, vice-président de la Chambre des députés du Piémont. Duchinski choisit en quelque façon pour sa chaire d'enseignement, durant les années 1848 et 1849, le journal de Gênes, le *Corriere mercantile*, une des meilleures publications de l'Italie. Les travaux de ce savant exilé ont été analysés dans tous les journaux français, allemands et anglais. Certains d'entre eux ont été traduits en grec et publiés dans le journal le *Bosphore* (1854-1855). L'*Univers* et la *Revue allemande* de Stuttgard ont consacré de nombreux articles à l'insertion de l'œuvre historique de M. Duchinski, qui voit en Pologne et en Russie deux civilisations distinctes par leurs origines, leur esprit, leurs mœurs, leur passé et leur avenir. Il a épousé à Paris, en 1864, une dame polonaise, Frédérique Pruszakowa (v. ce nom), qui s'est fait connaître avantageusement par un grand nombre de productions littéraires.

DUCHNOWSKI (Jérôme), philologue polonais, né en 1808. Il a publié un grand nombre d'écrits, qui attestent une solide érudition. Nous citerons, entre autres : *Nomenclatura principalium sanctorum, et dierum festorum* (Varsovie, 1845), ouvrage très-utile aux archivistes pour reconnaître surtout les dates des actes anciens. Mentionnons également un ouvrage très-remarquable de cet écrivain, l'*Histoire du droit des anciennes villes de la Pologne.*

DUCHON s. m. (du-chon). Moll. Petite espèce de marginelle du Sénégal.

DUCHOSAL (Marie-Emilie-Guillaume), littérateur et poëte, né à Paris en 1763, mort en 1806. Il s'essaya d'abord au barreau, qu'il abandonna pour s'adonner entièrement à ses goûts littéraires, et devint par la suite chef de bureau et secrétaire du ministre de la police. Outre de nombreux articles, publiés dans le *Journal de Deux-Ponts*, le *Journal des théâtres* et l'*Ami des arts*, il a donné : les *Exilés du Parnasse*, poëme (1783, in-8o); *Mon songe*, suivi des *Sensations d'un homme de lettres* (1784, in-8o); *Blanchard*, poëme en deux chants (1784); *Discours sur la nécessité de dessécher des marais* (1791, in-8o).

DUCHOUL (Guillaume), en latin **Caulius**, antiquaire français, né à Lyon au XVIe siècle. Il remplit les fonctions de bailli des montagnes du Dauphiné. Près de la maison qu'il habitait à Lyon, sur la montagne du Gourguillon, on découvrit, en creusant, une grande quantité de médailles, d'urnes, d'inscriptions antiques. Duchoul acheta le plus qu'il put de ces objets, chercha à se rendre compte de leur origine, du sens des légendes gravées sur les monnaies, s'appliqua, dans ce but, aux études archéologiques, et fit tout exprès en Italie un voyage, pendant lequel il se mit en relation avec les antiquaires les plus instruits de ce pays. On a de lui : *Discours sur la castramétation et la discipline des anciens Romains* (Lyon, 1555, in-fol.); *Discours sur la religion des anciens Romains* (Lyon, 1555, in-fol.), ouvrages importants qui ont été traduits en plusieurs langues. — Son fils, Jean DUCHOUL, se livra à l'étude de l'histoire naturelle et publia, entre autres ouvrages, *Varia quercus historia* (Lyon, 1555, in-8o); *Dialogus formicæ, muscæ, aranæi et papilionis* (1556); *Dialogue de la vie des champs* (1565, in-8o).

DUCHOWCHTCHIZNA, ville de la Russie d'Europe, gouvernement et à 60 kilom. de Smolensk; 2,650 hab. Commerce en blé, hydromel et tabac, ce dernier provenant surtout de l'Ukraine. L'armée russe, en 1812, pendant qu'elle se retirait de Smolensk, eut à soutenir, dans les environs de cette ville, plusieurs engagements avec l'avant-garde du corps du prince Eugène.

DUCIE (île), dans l'Océanie (Polynésie), au S.-O. de l'archipel Gambier, par 24° 30' de lat. S. et 128° 11' de long. O. Cette petite île, qui a 7 kilom. de circuit, fut découverte, en 1791, par l'Anglais Edward; elle est couverte d'une belle végétation, mais inhabitée.

DUCIS (Jean-François), poëte tragique, né à Versailles en 1733, mort dans la même ville en 1816. Il débuta au théâtre par une tragédie intitulée *Amélise*, qui n'eut aucun succès, et n'a laissé d'autre souvenir que celui de sa chute. Bientôt la lecture de Shakspeare le remplit d'enthousiasme, et il conçut la pensée d'en transporter les beautés sur la scène française. C'était une entreprise alors pleine de témérité. Les tentatives de Lachaussée, de Lemière, de Diderot, de Sedaine avaient, il est vrai, en accusant la volonté déterminée de sortir de la forme racinienne, commencé une révolution dramatique que Voltaire avait d'abord combattue et à laquelle il s'était ensuite associé par l'*Enfant prodigue*, *Nanine*, etc. Mais personne encore n'avait poussé l'audace jusqu'à songer à mettre sur notre scène les drames sublimes et irréguliers du poëte anglais. Voltaire l'avait révélé à la France; il en avait même imité quelques fragments; mais bientôt il avait réagi contre l'engouement public, et quand il apprit que Ducis avait présenté au Théâtre-Français un drame directement tiré de Shakspeare, *Hamlet*, il ne mit plus de bornes à son indignation contre ce qu'il considérait comme une profanation, qualifia le poëte anglais d'*histrion barbare*, essaya même, dit-on, d'empêcher la représentation de la pièce, et agit au moins sur l'esprit de l'acteur Lekain, qui refusa nettement de jouer le rôle d'un personnage si étranger par ses allures aux traditions consacrées sur notre scène. *Hamlet* fut représenté, cependant, et obtint un succès prodigieux (1769). Trois ans plus tard, *Roméo et Juliette* fut accueilli avec la même faveur, et le public s'enthousiasma de plus en plus pour Shakspeare, malgré la timidité du poëte français et malgré les innombrables contre-sens de langage et de pensée de la traduction de Letourneur, qu'il était forcé de suivre, à cause de son ignorance de la langue anglaise. Ducis, par un retour heureux aux anciens, composa ensuite sa tragédie d'*Œdipe chez Admète* (1778), qui lui ouvrit les portes de l'Académie, où il succéda à ce même Voltaire qui avait attaqué ses témérités avec tant de véhémence. Après un repos de quelques années, il revint à ses tragédies shakspeariennes et donna successivement le *Roi Lear* (1783); *Macbeth* (1784); *Jean sans Terre* (1791) et *Othello* (1792), puis une tragédie de son propre fonds, *Abufar*, le plus beau, le plus original et le plus soutenu de ses drames. Plusieurs de ses œuvres sont restées au théâtre. Les admirateurs passionnés de Shakspeare ont reproché de nos jours à Ducis de n'avoir reproduit son modèle qu'en l'affaiblissant, en le mutilant même, d'avoir arbitrairement resserré son action dans les limites étroites de l'unité de temps et de lieu, de s'être interdit le contraste, parfois si ter-

rible, du comique et du tragique, en un mot, d'être resté dans l'exécution au-dessous de la rénovation littéraire qu'il avait eu la hardiesse de concevoir, et de ne présenter au public qu'un Shakspeare sans physionomie et sans originalité. Sans méconnaître ce qu'il y a de vrai dans ces critiques, on ne peut pourtant les accepter sans conteste quand on sait à combien d'attaques le poëte fut exposé pour ces innovations qu'on accuse aujourd'hui d'avoir été insuffisantes. D'ailleurs, pense-t-on qu'une reproduction littérale du poëte anglais eût été possible et littéraire sur notre scène? *Macbeth* échoua, quelque soin qu'ait pris le tragique français pour en atténuer les effets terribles. Doué de qualités dramatiques très-réelles, Ducis ne peut cependant pas être mis en parallèle avec les grands maîtres de notre scène. Ses plans sont souvent défectueux, son style est incorrect et inégal, et, s'il s'élève parfois jusqu'à l'éloquence la plus sublime, il retombe trop souvent dans une phraséologie terne et languissante. Il avait cependant en lui un fonds de sensibilité et de poésie qu'il n'a pas toujours su faire passer dans ses œuvres et qu'on retrouve dans ses lettres. La noblesse de son caractère, l'élévation de ses sentiments, la pureté d'une vie vouée exclusivement aux lettres et aux affections domestiques, l'indépendance de ses opinions, son désintéressement, l'ont rendu à juste titre un objet d'estime et d'admiration. Jamais il ne voulut accepter de fonctions publiques; Napoléon même ne put vaincre ses résistances, et il répondit à toutes les offres du pouvoir : « J'aime mieux porter des haillons que des chaînes. »

Chaudement protégé par le comte de Provence, il ne voulut rien lui devoir et adopta les grandes idées de 1789, dont il ne s'éloigna que lorsque les excès commencèrent. Il ne se rallia pas davantage à Bonaparte victorieux; lorsque le premier consul lui offrit une place au sénat et fit même imprimer sa nomination au *Moniteur*, il refusa, et c'est à ce refus qu'il faisait allusion, lorsque plus tard, la croix de la Légion d'honneur lui étant proposée, il répondit : « J'ai refusé pis. »

Dans le même esprit, pour rester uniquement consacré aux lettres, au théâtre, il n'accepta pas davantage une nomination de conservateur à la Bibliothèque. « S'il m'est donné d'être un peu utile à mon pays, lit-on dans une de ses lettres, ce ne peut être qu'en mettant en action sur la scène quelques-unes de ces grandes vérités morales qui peuvent rendre les hommes meilleurs, vérités que la réflexion saisit bien dans un livre, mais que le théâtre rend vivantes en parlant à l'âme et aux yeux. Pardonnez-moi donc, citoyen ministre, de refuser une place qui m'ôterait le seul moyen que Dieu m'ait donné pour servir mes semblables. »

Comme écrivain, Ducis a ce caractère particulier d'être resté presque original dans des imitations; il a su garder sa physionomie propre, tout en empruntant à Shakspeare, et s'est également éloigné de l'école tragique du XVIIIe siècle, telle que l'avaient faite Voltaire et Crébillon. Ses études sur le théâtre grec portent le même cachet; partout Ducis transforme et interprète plutôt qu'il ne copie. Dans ses lettres intimes, dans ses poésies familières, se révèlent les qualités élevées de son intelligence et la bonté de son cœur. Son amitié pour Thomas, à qui il adressa une belle épître sur ce sujet, est restée célèbre. Quelques-unes de ses poésies, écrites pendant la tourmente révolutionnaire, attestent la part qu'il prenait aux événements, malgré son goût pour la retraite. Il inclinait pour la république, mais, comme tous les théoriciens rêveurs, il l'aurait voulue pure de toute violence. Ce conseil qu'il donnait plus tard aux Français renferme une idée juste, sous sa forme enjouée :

Peuple enfant, crédule et léger,
Toujours prêt à rire, à combattre,
Ne connaissant aucun danger,
Mais aussi qu'un rien peut abattre;
Ah! si vos rois, vos grands et vous,
Vous aviez, comme en Angleterre,
Limitant chacun dans sa sphère,
Balancé trois pouvoirs jaloux
Par un contre-poids nécessaire,
Vous n'auriez pas été des fous.

La gloire des armes, la splendeur de l'Empire le laissèrent tout à fait froid. Tant de flots de sang répandus pour satisfaire l'ambition d'un homme lui faisaient horreur, et il en arriva à détester les batailles au point qu'il ne pouvait plus lire l'*Iliade*. Sur la fin de sa vie, la chute de cet immense pouvoir lui inspira cette strophe mélancolique :

Qu'un vaste empire tombe
Qu'est-ce au loin pour ma tombe
Qu'un vain bruit qui se perd?
Et ces rois qui s'assemblent,
Et leurs sceptres qui tremblent
Que les joncs du désert!

Ducis était profondément religieux. Se sentant mourir, il fit approcher de son chevet son fils, Georges Ducis, et lui demanda de lui lire quelques pages de l'*Imitation;* il s'éteignit pendant la lecture.

M. Villemain a porté sur l'ensemble de l'œuvre et sur le caractère de l'écrivain le jugement suivant : « Ducis était un des hommes les plus faits pour frapper l'imagination et laisser un long souvenir. Au milieu de cette uniformité qui rapproche et confond les talents secondaires d'une époque, Ducis avait quelque chose de rare et d'original. Sa figure, singulièrement grave et majestueuse, avait un caractère naïf et inspiré; on aurait cru voir un descendant d'Homère. On sentait au premier aspect que ce n'était pas un homme du temps. Il n'avait rien du monde, et ne s'inquiétait pas de toutes les petites affaires, de toutes les petites ambitions de la vie. Sauvage et doux, poëte au plus haut degré, n'ayant besoin de rien pour être poëte, il a chanté les plaisirs de la campagne du fond de sa petite maison, dans une rue de Versailles. C'était là qu'il rêvait, dans sa poésie inculte, cette nature pittoresque, négligée, qui lui plaît et qui lui ressemble... Un autre trait distinctif, un autre caractère de cet homme, c'était quelque chose de fier, de libre, d'indomptable. Jamais il ne porta, ne subit aucun joug, même celui de son siècle, car dans son siècle il fut constamment très-religieux. Il vivait avec plusieurs hommes de l'opinion philosophique, surtout avec Thomas, dont il était l'ami intime. Ses tragédies sont empreintes des libres maximes, des expressions abstraites communes à la littérature du temps; mais son goût, son étude, sa préférence solitaire était la lecture de la Bible et d'Homère. Voilà comment il résistait au XVIIIe siècle; comment il était un esprit original au milieu de son temps. Les théories ordinaires de l'élégance ne lui arrivaient pas. Il avait fait des tragédies en arrangeant Shakspeare suivant sa guise et le hasard de son talent du jour. On les jouait, elles réussissaient. La Harpe en publiait d'ingénieuses critiques, relevait des invraisemblances, soulignait des vers incorrects. Cela ne touchait pas Ducis, cela ne le changeait pas; il allait toujours de son pas à la suite de Shakspeare. »

Versailles, où il est né et où il est mort, a conservé pieusement le souvenir du poëte. Son nom a été donné à l'une des rues de la ville, et une plaque commémorative est placée sur sa maison. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1819; elle comprend son théâtre, des poésies diverses, des lettres, etc. Campenon a donné, en 1824, une notice sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis.

DUCIS (Louis), peintre français, neveu du précédent, né à Versailles en 1775, mort en 1847. Atteint par la réquisition en sortant du collége, il servit quelques années dans un régiment de cavalerie, entra ensuite dans l'atelier de David, et alla en Italie pour s'y perfectionner dans la peinture. Il épousa la sœur de Talma. Ses ouvrages sont pleins d'imagination et de noblesse, d'un dessin correct et d'un riche coloris. Son oncle lui dit un jour, après avoir visité son atelier : « J'ai tâché d'être peintre dans mes vers : je vois avec plaisir que tu tends à être poëte dans tes tableaux. » Nous citerons de cet artiste : *Dibutate et Orphée* (1808), qui obtint la médaille d'or; *Le Tasse lisant son poëme à la princesse Eléonore* (1814), gravé par Pauquet; *Le Tasse captif* (1814), gravé par Baquoy; la *Mort du Tasse* (1817), au château de Compiègne; *Van Dyck peignant son premier tableau*, au musée de Lyon, etc.

DUCK (Arthur), jurisconsulte anglais, né près d'Exeter en 1580, mort en 1649. Il voyagea sur le continent, après s'être fait recevoir docteur en droit, devint, après son retour en Angleterre, chancelier du diocèse de Bath, chancelier de Londres, maître des requêtes; fut nommé en 1640 membre de la Chambre des communes et se prononça, lors de la guerre civile, en faveur de la cause royale. On a de lui : *De usu et auctoritate juris civilis Romanorum in dominiis principum christianorum* (Londres, 1653, in-8o), ouvrage qui a été traduit en français (Paris, 1685).

DUCK (Etienne), poëte anglais, surnommé le **Batteur en Grange**, mort en 1755. Fils de pauvres paysans, il reçut pour toute instruction quelques notions élémentaires à l'école de son village, se livra, pour vivre, aux plus durs travaux des champs et se maria. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il se sentit pris du goût de s'instruire. Grâce à de faibles épargnes, il parvint à s'acheter quelques livres, apprit l'arithmétique, l'arpentage, puis lut quelques chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, apportés de Londres par un de ses amis qui avait été domestique dans cette ville. La lecture du *Paradis perdu*, de Milton, produisit une vive impression sur l'esprit de Duck, qui sentit s'éveiller en lui des facultés poétiques jusqu'alors endormies. Quelques pièces de vers de sa composition attirèrent sur lui l'attention. La reine Caroline lui fit une pension qui le mit à l'abri du besoin. Duck entra par la suite dans les ordres, devint ministre de Byfleet, dans le comté de Surrey, et se livra avec un certain succès à la prédication, tout en continuant à cultiver la poésie. Pour une cause restée inconnue, il tomba dans une sombre mélancolie et se précipita dans la Tamise, où il trouva la mort. On a publié ses poésies, qui se composent de fables et de pièces fugitives.

DUCKER (Charles-André), érudit allemand. V. DUKER.

DUCKETT (William), littérateur français, né en 1805, mort en 1863. Il était fils d'un professeur de langue anglaise, qui vint s'établir en France à la chute du premier Empire et qui a laissé une *Nouvelle grammaire anglaise* (1828), des poésies et des traductions attribuées par erreur à son fils. William Duckett s'est particulièrement fait connaître comme directeur du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, auquel il a donné un assez grand nombre d'articles (1827 et suiv., 10 vol. in-8o; 1832-1851, 68 vol. in-8o), avec le supplément. Cette publication encyclopédique, dont le titre et l'ordonnance des matières ont été empruntés au *Conversations-Lexicon* des éditeurs Brockaus, a été réimprimée dans le format in-4o (1852 et suiv.). William Duckett en a fait une sorte d'abrégé à l'usage des dames et des demoiselles (1841-1842, 10 vol. in-18). Membre de l'Institut historique, il a aussi dirigé la *Chronique de Paris.* Après la révolution de Février 1848, il a fondé le *Courrier de Paris, des départements et de l'étranger*, qui fournit une carrière de trois mois seulement (1848), puis l'*Universel* (1849), qui n'eut qu'une durée éphémère. Collaborateur de M. Eugène de Mirecourt au journal de biographies les *Contemporains*, en 1859, sous le pseudonyme de Henri Page, il passa ensuite au *Tintamarre*, où il resta jusqu'à sa mort. On a de lui diverses brochures et compilations. — Son fils, William Duckett, a collaboré à la seconde édition, entièrement refondue, du *Dictionnaire de la conversation*, et publié une *Turquie pittoresque* (gr. in-8o avec gravures, 1854). En 1862, il a fait paraître la *Question danoise au point de vue des nationalités* (broch. in-8o); les *Petites ouvrières* (in-18, roman).

DUCK-RIVER, rivière des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Tennessee. Elle naît au pied des montagnes du Cumberland, coule de l'E. au N.-O., passe à Columbia et se jette dans le Tennessee, à 45 kilom. N. de Perryville, après un cours de 250 kilom. La navigation de cette rivière ne sera praticable qu'après l'exécution de travaux projetés depuis longtemps.

DUCKWITZ (Arnold), économiste et homme politique allemand, né à Brême en 1802. Pour s'initier aux opérations commerciales, il se rendit en Angleterre et en Hollande, et, de retour dans sa ville natale, il fonda une importante maison de commerce (1829). Frappé de l'isolement de Brême, par suite du manque de communications par terre et par eau avec le reste de l'Allemagne, Duckwitz mit tout en œuvre pour améliorer cet état de choses. Il parvint à faire endiguer quelques parties du Weser, établit sur ce fleuve un service de bateaux à vapeur, puis s'efforça de faire comprendre à ses concitoyens les avantages d'une union douanière avec l'Allemagne. Il publia dans ce but plusieurs articles dans la *Gazette universelle d'Augsbourg*, et fit paraître un écrit intitulé : *Des rapports de la ville libre et hanséatique de Brême avec le zollverein allemand* (1837). Elu, en 1841, membre du sénat de Brême, Duckwitz eut sous sa direction le département des affaires étrangères. Son premier acte fut d'entamer des négociations avec le Hanovre pour construire un chemin de fer reliant Hanovre à Brême et endiguer le Weser au-dessous de Brême (1845). Vers la même époque, il prit une part active aux négociations relatives à l'union des Etats riverains de la mer du Nord avec le zollverein, et signa, en 1847, au nom de la ville de Brême, un traité qui ne fut pas suivi d'exécution. Cette même année, il établit entre sa ville natale et New-York un service régulier de paquebots à vapeur, conclut avec les Etats-Unis un traité de poste avantageux, et Brême devint, à partir de ce moment, un des ports les plus fréquentés des émigrants allemands qui partaient pour l'Amérique.

Lorsque le grand mouvement révolutionnaire de 1848 éclata en Allemagne, Duckwitz fut élu par Brême député à la Constituante de Francfort, où il fit partie du comité dit des Cinquante. Après la dissolution de cette chambre, il refusa de siéger à l'Assemblée nationale; mais il retourna ensuite à Francfort, en qualité de commissaire de sa ville natale, pour prendre part aux conférences relatives au commerce de l'Allemagne. Quelque temps après, Duckwitz fut appelé à prendre le portefeuille du commerce dans le ministère de l'empire. Pendant son court passage aux affaires, il tenta, mais en vain, de créer une marine militaire allemande. La dissolution du parlement de Francfort amena celle du ministère de l'empire (1849). Duckwitz retourna alors à Brême, où il reprit ses fonctions de sénateur. De 1854 à 1856, il dirigea les négociations tendant au maintien des rapports de Brême avec le zollverein, et qui aboutirent au traité du 26 janvier 1856, par lequel une douane principale et un entrepôt du zollverein furent établis à Brême. Elu, en 1857, bourgmestre de cette ville, il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de 1863, époque à laquelle il reprit sa place au sénat et fut appelé en même temps à la direction du ministère des affaires étrangères de la république de Brême. Outre l'écrit cité plus haut, on a de lui : l'*Union allemande de commerce et de navigation* (1837); *Mémoire sur le commerce et la navigation de l'Allemagne* (1848); *De la création d'une marine militaire allemande* (1849); *Observations sur la révision du projet de constitution de l'Allemagne* (1849).

DUCKWORTH (sir John-Thomas), amiral anglais, né à Leatherhead, comté de Surrey, en 1748, mort à Plymouth en 1817. Il entra dans la marine en 1759, devint lieutenant de vaisseau en 1770, se distingua, en 1778, dans le combat livré devant La Grenade par le commodore Byron à l'amiral d'Estaing, et reçut, en 1780, le grade de capitaine. Lors du combat naval livré près du cap Lizard, le 1er juin 1794, où l'amiral Villaret-Joyeuse fut défait par lord Howe et où sombra le vaisseau français le *Vengeur*, Duckworth commandait un vaisseau de 74 canons et prit au combat une part glorieuse. Il contribua, en 1798, à la prise de Minorque, fut nommé contre-amiral en 1799, puis chevalier du Bain et enfin vice-amiral et gouverneur de la Jamaïque (1800). En 1802, il bloqua Saint-Domingue; ce fut à lui que le général Rochambeau et les troupes qu'il commandait consentirent à se rendre au lieu de capituler avec les nègres. En février 1806, il défit une flotte française envoyée sous le commandement de l'amiral Lesseigne pour reprendre l'île, détruisit plusieurs vaisseaux et en captura quelques autres, qu'il conduisit triomphalement à la Jamaïque. Cette action d'éclat lui valut les remercîments des deux Chambres du Parlement, une pension annuelle de 25,000 fr., le droit de bourgeoisie à Londres et une épée de 200 guinées offerte par la Cité. Mis à la tête d'une flotte en 1807, il se présenta inopinément devant Constantinople, le 20 février, pour intimer à la Porte l'ordre de rompre avec Napoléon. Au lieu d'ouvrir sur-le-champ le feu contre la ville, comme il en avait annoncé l'intention, il perdit huit jours à négocier avec le cabinet turc, qui, opposant la ruse à la violence et encouragé par l'ambassadeur français Sébastiani, employa ce temps à fortifier la ville et les Dardanelles. Duckworth, sur le point d'être cerné, battit en retraite, non sans éprouver de graves dommages. Il ne fut pas plus heureux dans une tentative sur l'Egypte, qu'il fit aussitôt après : maître d'Alexandrie le 20 mars, mais assiégé ensuite dans cette place, il dut se rembarquer le 23 septembre suivant (1807). Duckworth retourna alors en Angleterre, siégea quelque temps au Parlement, fut gouverneur et commandant en chef de Terre-Neuve, de 1810 à 1815, et, à son retour en Angleterre, devint gouverneur de Plymouth, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il avait été créé baronnet en 1813.

DUCLAIR, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. de Rouen, sur la Seine; pop. aggl. 1,174 hab. — pop. tot. 1,810 hab. Pêche, construction de bateaux, filatures de coton. Commerce de volailles et de graines. L'église offre à l'extérieur un joli portail de la Renaissance, et à l'intérieur des chapiteaux gallo-romains, des vitraux et des bas-reliefs du XVe siècle. Aux environs, traces d'un camp retranché gallo-romain.

DUCLAUX DE BESIGNAN (Pierre-Charles-Joseph-Marie), également connu sous le nom de **marquis de Besignan**, homme politique français, né dans le Dauphiné vers le milieu du XVIIIe siècle. Ennemi déclaré des idées de la Révolution, il entra en relation avec les royalistes du Midi et les émigrés, résolut, en 1792, de donner le signal de l'insurrection contre l'Assemblée nationale et réunit dans son château du Dauphiné des munitions de guerre. L'administration, en ayant été informée, envoya deux agents pour s'assurer de l'état des choses. Duclaux arbora alors un drapeau sur lequel on lisait : *Déclaration de guerre*, et barricada ses portes. On fit marcher contre lui des troupes et de l'artillerie qui investirent le château et en commencèrent le siége. Après une assez longue résistance, Duclaux parvint à s'échapper, gagna l'armée de Condé, se mêla aux intrigues royalistes avec une exaltation qui le fit désavouer par son propre parti et mourut pendant l'émigration.

DUCLERC, marin français, mort à Rio-Janeiro en 1711. Son courage et son habileté éprouvée lui firent donner en 1710 le commandement d'une escadre, portant 1,200 hommes de débarquement, pour aller attaquer au Brésil les possessions du Portugal, alors en guerre avec la France. Il arriva près de Rio-Janeiro le 6 août 1710, débarqua avec 900 hommes, fut attaqué par 3,000 Portugais et 5,000 mulâtres ou noirs, qu'il battit malgré la grande infériorité de sa troupe, et pénétra dans la ville; mais là, écrasé par le nombre et par un feu meurtrier dirigé des maisons devant lesquelles il passait, il s'enferma dans la douane et se vit contraint de capituler. Bien qu'on lui eût promis la vie sauve ainsi qu'à ses soldats, il fut assassiné dans la maison qu'il occupait, et la plupart de ses compagnons périrent de faim dans les prisons où ils furent jetés.

DUCLERC (Charles-Théodore-Eugène), publiciste, homme politique français, né à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) en 1812. Il commença ses études à Dax et vint les terminer à Paris, où il eut à lutter contre les difficultés de la vie. Simple correcteur d'épreuves au journal le *Bon sens*, en 1836, il en devint bientôt l'un des principaux rédacteurs. Il passa en 1838 à la *Revue du progrès*, et prit part en même temps à la rédaction du *Dictionnaire politique*, encyclopédie du langage et de la science politiques, rédigé par